Bienvenue en **Post-bac**

BTS

Assistant de Gestion PME PMI

à référentiel européen commu

BTS

Comptabilité et Gestion des Organisations

BTS

Négociation et relation client

BTS

Assistant de Manager

BTS

Communication

BTS

Tourisme

BTS

Commerce International

BTS

Management des unités commerciales

CGPE

Littéraire A / L





I sections post-bac ...

• Les STS en 2015 : 400 étudiants - 16 divisions

AGPME Assistant de Gestion PME-PMI

AM Assistant de Manager

CI Commerce International

COM Communication

CGO Comptabilité et Gestion des Organisations

MUC Management des Unités Commerciales

NRC Négociation et Relation Client

TOU Tourisme

Responsable: le chef de travaux qui coordonne les formations en STS.

Situation

Chef de travaux : bureau A08 – Tél./Fax : 28 05 72 Assistant : bureau A08 – Tél. : 28 33 60 - poste 544

Missions

- Suivi des stages sur le territoire et à l'étranger ;
- Gestion des salles et du matériel ;
- Organisation des examens et des CCF;
- Communication et suivi des projets mis en place.
- La section CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles)

« Littéraire » : 20 étudiants

Responsable: professeur coordonnateur CPGE.

Le mot du Proviseur

Le Lycée général et technologique Lapérouse est heureux de vous accueillir au sein des Sections d'Enseignement Supérieur ou en Classe Préparatoire aux Grandes Écoles.

Par votre réussite au baccalauréat, par votre travail et votre mérite, vous avez acquis un statut d'étudiant ; vous demeurez élève du Lycée.

Cela veut dire, pour vous comme pour nous, que votre qualité d'étudiant vous ouvre de nouveaux droits, comme par exemple l'accès à la Maison des Étudiants de l'Université; mais aussi vous impose des devoirs comme ceux fixés par le règlement intérieur du Lycée Lapérouse.

A n'en pas douter vous serez à même de conduire votre parcours de formation avec intelligence en adoptant un comportement et une attitude d'étudiant-élève responsable.

Dès aujourd'hui, dès le début des cours, vous devez respecter scrupuleusement les règles d'assiduité, de ponctualité et de travail. Ces règles essentielles, incontournables, sont les premières garanties de votre réussite future. N'oubliez pas que les commissions de sélection ont retenu votre dossier ; vous avez été reconnu(e) capable de suivre l'enseignement supérieur en Lycée!

Vous avez quitté l'enseignement secondaire et ses formations générales et technologiques, vous êtes entré(e) dans l'Enseignement Supérieur. Votre posture change.

Les étudiants de STS découvrent cette année le monde professionnel dont les règles sont précises. Votre tenue doit correspondre en tous points au domaine d'activité auquel vous vous destinez. Vous devez faire reconnaître par le monde économique et ses représentants votre statut de futur responsable d'entreprise.

Pour ce faire, les équipes pédagogiques seront à vos côtés.

Vous trouverez toujours auprès de vos enseignants une écoute et un accompagnement positif qui vous conduiront au succès et à une insertion professionnelle réussie.

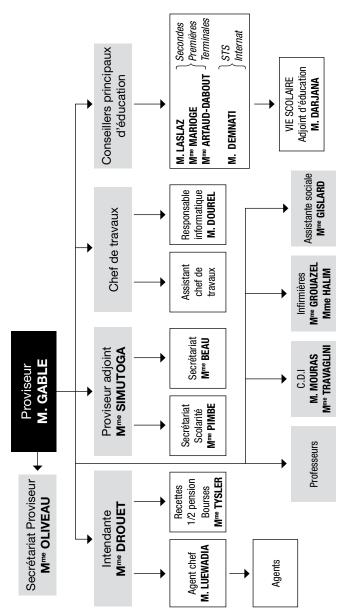
Une vie heureuse se prépare dès votre première année.

Au nom du Lycée Lapérouse, je vous souhaite un excellent parcours de formation.

André GABLE

Proviseur

L'organigramme



(extrait au 31/12/2014)

Votre engagement

Pour vous aider dans votre réussite et faciliter votre formation professionnelle

• Au lycée

Trois principes de base à respecter :

- vous investir au maximum dans votre formation.
- être ponctuel et présent en cours.
- suivre les consignes et conseils de travail des professeurs, apprendre les leçons, rendre les devoirs en temps voulu, participer activement en cours.

Mais aussi:

- se conformer au règlement intérieur du lycée et à la charte informatique que vous signerez.
- prendre soin des locaux et du matériel mis à votre disposition (ordinateurs, tables, chaises...).
- adopter une tenue vestimentaire professionnelle.
- éteindre et ranger vos téléphones,
 MP3... pendant les cours.
- respecter les emplacements de parking destinés aux élèves et aux étudiants.
- le lycée Lapérouse est un établissement non-fumeur.

• En milieu professionnel

Pendant vos deux années de formation en Section de Technicien Supérieur, vous êtes amené(e) à réaliser des stages en milieu professionnel. Il vous appartient d'effectuer vous-mêmes les démarches nécessaires.

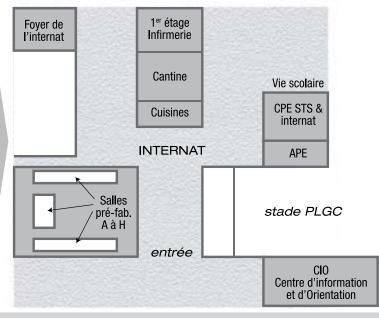
Lors de ces stages, vous véhiculez l'image du lycée Lapérouse et de votre section ; vous restez également sous la responsabilité de votre établissement scolaire.

Aussi, il est primordial :

- de respecter le règlement intérieur en vigueur et les horaires de travail de votre lieu de stage,
- de prévenir votre tuteur de stage et le lycée en cas de retard ou d'absence,
- d'adopter une tenue vestimentaire professionnelle,
- de vous adapter à la culture de l'organisme d'accueil,
- de respecter la confidentialité des informations portées à votre connaissance.



L'internat. la cantine et les salles en pré-fabriqué des lettres A à H sont situés hors des murs du lycée. Vous les trouverez en traversant la rue G. Baudoux, en direction du stade PLGC. Vous v trouverez aussi l'infirmerie de l'internat et le bureau du CPE. des STS et de l'internat.



Plan d'ensemble du lycée

Bâtiment couleur Le Compas

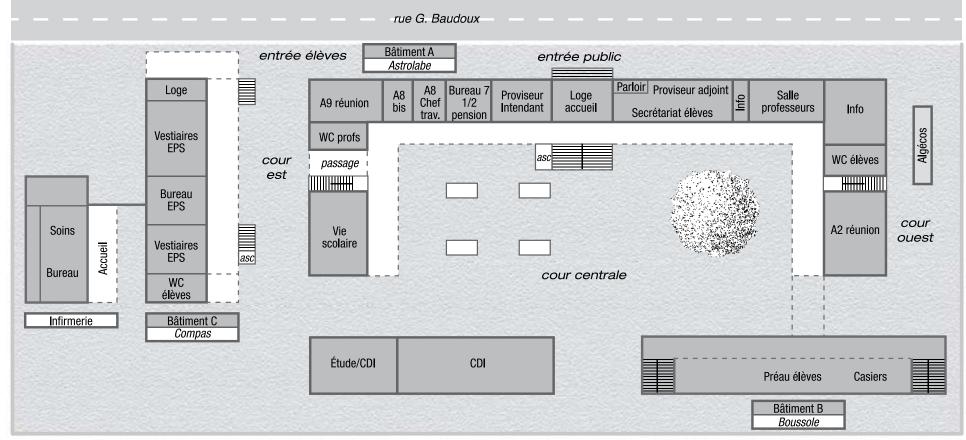
1er étage : salles C101à C104 2e étage : salles C201 à C206

3º étage : salles C301 à C306

Bâtiment principal L'Astrolabe

1er étage : salles A101 à A118 2e étage : salles A201 à A218 3e étage : salles A301 à A317 Bâtiment La Boussole

(au-dessus du préau) Salles B102 à B105 Salles B202 à B205



La vie du lycée

L'horaire quotidien

6 h 55 : ouverture des portes du lycée

7h05: entrée dans les classes

M1	07h10 - 08h05	<u> </u>
M2	08h10 - 09h05	
М3	09h20 - 10h15	
M4	10h20 - 11h15	APRÈS 83
M5	11 h20 - 12 h15	

וסוואו-טבעדא	S1 12h30 - 13h25
	S2 13h30 - 14h25
	S3 14h30 - 15h25
	S4 15h40 - 16h35
	S5 16h40 - 17h35

1/2 pension ouverte de 10 h 45 à 12 h 50 en continu

ATTENTION: vous devrez respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des grilles du lycée.

• Le carnet de vie scolaire • La vie scolaire post-bac

Il permet de contrôler votre présence en cours et de justifier vos éventuels retards et absences. Vous devrez l'avoir en permanence avec vous.

Son utilisation

- En cas de retard ou d'absence. présentez votre Carnet de vie scolaire rempli au bureau de la Vie Scolaire avant de vous rendre en cours.
- Tout retard et toute absence doivent être justifiés.
- L'acceptation en cours n'est possible qu'avec le visa de la Vie Scolaire.
- En cas d'absence prévisible, informez la Vie Scolaire et vos professeurs et présentez un justificatif de votre absence.

Situation : côté Internat, en face de la cantine et de l'internat.

Conseiller principal d'éducation (CPE): M. DEMNATI

Adjoint d'éducation : M. DARJANA Horaires vie scolaire: 7h - 17h.

Rendez-vous: par tél au 28 33 60, poste 530 (ou à la vie scolaire : 28 05 71).

Missions:

- l'information et le conseil des étudiants de Sections de Techniciens Supérieurs.
- le contrôle de l'assiduité et le suivi des étudiants.
- la collaboration avec les enseignants et le personnel du lycée.

La demi-pension

La cantine se trouve au rez-de chaussée du bâtiment de l'internat.

Le paiement a lieu chaque trimestre avec un engagement annuel.

Les étudiants boursiers sont prioritaires ; les autres étudiants seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Horaires des repas : du lundi au vendredi de 10 h 45 à 12 h 50 en continu.

Fonctionnement:

- régler le montant de la demi-pension avec votre inscription en première ou deuxième année.
- s'adresser au bureau n° 7 de la ½ pension ou à la Vie scolaire des STS pour retirer votre carte magnétique d'accès (à la rentrée de février).
- présenter obligatoirement votre carte magnétique à chaque repas à l'entrée du réfectoire.

Carte valable toute la scolarité. Coût de remplacement en cas de perte: 1100 F

Penser à rendre votre carte à l'Intendance pendant les périodes de stage pour bénéficier d'une remise d'ordre sur le montant de la ½ pension.

Les délégués de classe

Chaque classe élit deux déléqués titulaires et deux délégués suppléants pour l'année scolaire. Il est important de bien les choisir, car ils sont vos premiers interlocuteurs dans le lycée. Ils sont les seuls représentants des étudiants réglementairement reconnus dans l'établissement.

Les délégués de classe sont chargés des relations des étudiants avec les autres membres de la communauté scolaire: professeurs, personnels de direction ou d'éducation... Ils siègent de droit au conseil de classe.

L'ensemble des délégués titulaires constituera l'Assemblée Générale des Délégués (AGD).

Eux seuls votent pour désigner les cinq représentants des élèves (dont un étudiant) au Conseil d'Administration du lvcée.

Par ailleurs, chaque étudiant est électeur et éligible au Conseil de Vie Lycéenne (CVL).

• L'infirmerie de l'externat

Situation: derrière le bâtiment C (en couleur) et les vestiaires d'EPS.

Horaires: tous les jours de 7 h à 17 h 30 et le mercredi de 7h à 12 h.

Service - Les deux infirmières assurent:

- des soins en cas d'urgence (blessures, malaises, crises...).
- un accueil et une écoute des élèves pour des problèmes de santé, d'ordre social...
- des actions d'éducation à la santé et la mise à disposition de prospectus sur la santé.

Fonctionnement:

- pendant les heures de cours et uniquement en cas d'urgence: avec l'accord du professeur et accompagné d'un camarade de classe, passer à la Vie Scolaire avant de se présenter à l'infirmerie.
- en dehors des cours : se présenter directement à l'infirmerie.

L'assistante sociale

Situation : bureau de la Maison de l'Étudiant - Campus de Nouville.

Horaires : mardi et jeudi de 13 h à 15 h – Vendredi de 8 h à 15 h.

(Ouvert durant les vacances)

Service : Mme Véronique ISPA, apporte écoute, conseils et soutien aux étudiants en difficulté pour favoriser leur intégration scolaire et sociale.

Elle travaille en collaboration avec la Maison de l'Étudiant pour le logement, les bourses et les aides financières (le bus, alimentation, etc.).

Fonctionnement: se présenter directement à son bureau ou prendre rendez-vous par téléphone au 29 00 60 ou par mèl (veronique.ispa@univ-nc.nc). Mme GISLARD, assistante sociale du lycée, sert de relais en salle 8 bis. Tél.: 28 05 81.

• La conseillère d'orientation psychologue

Situation : salle A8bis (rez-de-chaussée du bâtiment principal).

Horaires: lundi de 8h à 16h – Mardi et mercredi de 8h à 11h30.

Fonctionnement: prendre RDV à la vie scolaire ou contacter le CIO (en face du lycée).

Mme Maÿ TRANTY – Tél. : 27 53 28 – Mèl : coplaperouse@yahoo.fr.

• Le CDI

Situation : bâtiment au fond à droite de la cour centrale

Horaires: de 7hà 17h35 lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 7hà 12h15 mercredi

Documentalistes: M. MOURAS – Mme TRAVAGLINI.

Fonctionnement: lieu ouvert à tous ceux qui doivent faire des recherches et travailler sur des documents du CDI à la demande ou non d'un professeur. Il s'agit d'un lieu calme et confortable que chacun doit respecter par son comportement citoyen: courtoisie, silence, rangement.

Vous pouvez y emprunter des ouvrages pour 15 jours maximum.

On y trouve...

- des ouvrages de fiction (3 000 titres), des documentaires (4 000), des abonnements (60),
- des bandes dessinées (environ 450 à consulter sur place), 5800 revues disponibles,
- 30 postes informatiques de consultation pour la recherche de données documentaires sur i. e. portail Esidoc accessible à partir d'Internet

http://9830002k.esidoc.fr/.



Adresses utiles

Bourses - Documentation

Province Sud - www.province-sud.nc

Direction de l'Éducation (DES) - 55 rue Georges Clémenceau - Nouméa - Tél. : 20 49 00

Bureau d'Information et d'Aide aux Étudiants (BIAE) - Mèl : des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Espace Jeunes - www.jeunes.nc - 4 rue de Sébastopol - Nouméa - Tél. : 29 72 96 - Mèl : espacejeunes@ province-sud.nc

Province Nord - www.province-nord.nc

Direction de l'Enseignement, de la Formation et de l'Insertion de la Jeunesse (DEFIJ)

Hôtel de la Province Nord - Koné - Tél. : 47 72 27 - Mèl : defi@province-nord.nc

Province des lles Loyauté - www.province-iles.nc - Direction de l'Enseignement et de la Jeunesse (DEJ)

BP 50 - 98820 Wé - LIFOU - Tél. : 45 52 20 - Mèl : sec_dej@loyalty.nc

Vice-Rectorat - www.ac-noumea.nc - 22 rue JB Desarnaulds - Nouméa - Tél. : 26 61 00

Consulat Général d'Australie - www.australianconsulatenoumea.embassy.gov.au

Immeuble Foch - 19 avenue du Maréchal Foch (7º étage) - Nouméa - Tél. : 27 24 14

Consulat Général de Nouvelle-Zélande - www.nzembassy.com/fr/nouvelle-caledonie

4 boulevard Vauban (2º étage) - Nouméa - Tél.: 27 25 43

Bibliothèque Bernheim - www.bernheim.nc - Inscription tarif étudiant : 100 F/an

41 avenue du Maréchal Foch - Nouméa - Tél. : 24 20 90 - Mèl : bernheim@bernheim.nc

Bibliothèque universitaire - Université de la Nouvelle-Calédonie

145 avenue James Cook - Campus de Nouville - Nouméa - Tél. : 29 01 20 - Mèl : bibliothèque@univ-nc.nc

Aide au logement - Maison de l'Étudiant - Guichet Unique - Université de la Nouvelle-Calédonie

4 rue Félix Raoul Thomas - Nouville - Nouméa - Tél.: 29 00 57

Orientation

Centre d'Information et d'Orientation (CIO) : en face du Lycée Lapérouse

10 rue Georges Baudoux - Nouméa - Tél. : 27 53 28 - www.ac-noumea.nc/cio

Mission d'Insertion des Jeunes de la Province Sud (MIJ)

12 rue de Verdun - Immeuble Gallieni II - Nouméa - Tél. : 28 22 77 - www.mij.asso.nc

Institut pour le Développement des Compétences en NC (IDC-NC)

1 rue de la Somme - Nouméa - Tél. : 28 10 82 - www.idcnc.nc

Portail d'orientation des étudiants calédoniens : http://apreslebac.nc/

• Hébergement

Campus universitaire - Nouville - Nouméa - www.univ-nc.nc

Société Immobilière de NC (SIC) - www.sic.nc

Fover des étudiants de la Province Nord - 28 rue de la Garonne - PK4 - Nouméa -Tél : 43 13 71

Campus des étudiants de la Province des lles Loyauté - www.campusdesiles.nc

21 ter rue du Commandant Rougy - Vallée des Colons - Nouméa - Tél. : 25 43 40

Foyer Massabielle* - 26 route de l'Anse Vata - Nouméa - Tél. : 26 30 30 - Mèl joieetfamille@mls.nc

Foyer Jean Calvin* - 3 rue des Frères Carcopino - Pointe de l'Artillerie - Nouméa - Tél. : 27 86 24

Institut Jeanne d'Albret* - 4 bis boulevard Vauban - Nouméa - Tél. : 27 23 51

Transports - GIE Karuia Bus - Tél. : 26 54 54 - www.karuiabus.nc

* Foyers pour jeunes filles



Lycée Lapérouse

5, rue Georges Baudoux • BP M5 - 98849 NOUMÉA CEDEX Téléphone : (687) 28 33 60 • Télécopie : (687) 27 74 50 Mél : Ilp@ac-noumea.nc • www.ac-noumea.nc/laperouse